



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE
LA PECHE**

Agence des Ports et des Installations de Pêche

Consultation 07/2020

**Redressement et Renflouement d'un chalutier échoué au bassin du port de Pêche
de KELIBIA**

L'Agence des Ports et des Installations de Pêche se propose de lancer une consultation pour redressement et renflouement du chalutier en acier **ZIED TG 592** de 195 TGB échoué au port de pêche de KELIBIA.

L'opération Consiste à :

- Vidange des sédiments encastrés dans le chalutier.
- Colmatage des brèches pour rendre le chalutier étanche.
- Pompage de l'eau de l'intérieur du chalutier.
- Redressement et allègement de chalutier.
- Récréation des conditions de flottabilité du chalutier.

L'offre

- Les Prix seront fermes, nom révisables, forfaitaires pour toute l'opération sous les conditions NO CURE NO PAY.
- Les Délais d'exécutions seront fixés à 50 jours.
- Les sociétés agréées pour les Travaux mentionnées peuvent soumettre leurs offres après avoir :
- prix connaissance de l'affaire.
- Avoir exécuté une opération, similaire au moins, avec succès.
- Maitriser tout type de pollution conséquente à l'opération en sa totalité et respecter les normes de sécurité en vigueur.

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous plis recommandés, ou par rapide poste, ou seront remis directement au B.O.C. de l'A.P.I.P contre récépissé, et ce, au plus tard le **23/03/2020** (cachet du bureau d'ordre faisant foi). Dans une enveloppe extérieur, fermée, scellée et libellée au nom de Monsieur le Président Directeur général de l'Agence des ports et des Installations de Pêche, port de pêche de la goulette – 2060 – Tunis et doit porter uniquement la mention « Ne pas ouvrir – consultation N° 07/2020 – Objet «Redressement et Renflouement d'un chalutier échoué au port de Pêche DE KELIBIA »